

LITTÉRATURE

QUAND LA FEMME
DEVINT AUTEURE

Hélène MAUREL-INDART*

RÉSUMÉ :

Les femmes firent ainsi leur entrée en littérature : de biais, faisant l'homme, façon George Sand ; ou s'effaçant, sans signature, obscure doublure d'un homme vénéré, puis quelquefois haï pour le sacrifice consenti. Jusqu'à l'aube du XX^e siècle, les femmes n'accèdent au statut d'écrivain qu'à l'issue d'un long parcours initiatique ; certaines osent braver us et morale, puis parviennent à assouvir leur passion de l'écriture, mais à quel prix.

ABSTRACT:

Some women succeeded in making their way into literature by pretending to be men, as George Sand did for instance; others chose to keep in the background – they had no signature of their own and remained in the shadow of a male figure, first revered and then sometimes detested because of the sacrifice these women made. Down to the early 20th century it is only after a long initiation process that women could become writers; some went as far as to defy the prevalent customs and moral standards and thus managed to assuage their passion for writing, but they had to pay quite a price.

Elle lui disait « Mon troubadour », Flaubert l'appelait : « Maître », Musset se déclarait à elle : « Mon cher George » et Balzac lui écrivait : « Cher confrère ». Aurore Dupin, baronne Dudevant, conquiert ses pairs en redingote et pantalon, portant pipe et prénom mâle : George, sans s –point d'esse

* Présidente de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Touraine et professeure de littérature française à l'Université de Tours.

entravante –, complété d'une tête de nom empruntée à l'amant Jules Sandeau. *Rose et Blanche*, roman de leurs deux mains (Renault Éditeur, 1831) fut d'abord signé du pseudonyme Jules Sand, puis en seconde édition, du seul nom de Sandeau qui garda la propriété de l'ouvrage. Aurore ne devint auteure qu'en se faisant homme. George Sand s'imposa dans l'histoire littéraire sous un faux nom, abdiquant l'aurore, la jeune fille Dupin et l'épouse Dudevant. Elle, la grande figure de femme qui osa écrire, publier, revendiquant haut et fort un statut à égalité, révéla à ses contemporaines la possibilité de l'écriture. À son nom, nulle femme, pliant sous l'écheveau, qui ne s'aïlle éveillant, levant le front haut vers l'égérie : la voie enfin était libre, ouverte aux sectatrices.

DESTINÉES CONTRARIÉES

«*Quand après la révolution de 1830, la gloire de George Sand rayonna sur le Berry, (...) l'on passait aux femmes d'exprimer les idées, de professer des sentiments qu'elles n'eussent pas avoués auparavant.*»¹ Balzac dit cet engouement pour la Sand dans sa *Muse du département*, roman de la femme qui, de muse, se veut auteure, cruellement sacrifiée au bon vouloir de l'amant paresseux. La belle Madame de Baudraye, née Piédefer qui en dit long, avait le sang littéraire qui coulait chaud, mais il s'épandit dans des livres signés d'un amant journaliste, Lousteau, loustic trop occupé de soi pour écrire plus que sa signature :

«*Elle lui trouva des sujets, elle lui en dessina des canevas, au besoin, elle lui écrivit des chapitres entiers ; elle rajeunit les veines de ce talent à l'agonie par un sang frais, elle lui donna ses idées et ses jugements. Enfin, elle fit deux livres qui eurent du succès. Plus d'une fois, elle sauva l'amour propre d'Etienne au désespoir de se sentir sans idées, en lui dictant, lui corrigeant, ou lui finissant ses feuilletons. Le secret de cette collaboration fut inviolablement gardé.*»²

Balzac savait son époque par cœur et il ne donnait là qu'un faible écho d'une pratique courante qu'il convenait de taire. La Dinah s'épuisa à cette

1. Balzac, *La Muse du département*. Édition présentée, établie et annotée par Patrick Berthier, «Folio Classique», Gallimard, 1984, p. 68.

2. *Ibid.*, p. 196-107.

collaboration qui consistait, pour l'homme, à fréquenter les salons, pour la femme, à trimer au labeur. Sa fraîcheur en pâtre et l'éclat des toilettes. Lous-teau en fut outré, la trouvant fort peu digne de ses titres de gloire : « *absolument comme une femme qui, après vous avoir ordonné de passer par un égout pour lui sauver l'honneur, vous dit : "Je n'aime pas la boue!"* », quand vous en sortez. » La mondaine Baudraye n'était déjà plus, et la chère Didine comptait ses jours d'amante méprisée, vissée à la besogne et condamnée par sa triste mine de purotin.

Les femmes firent ainsi leur entrée en littérature : de biais, faisant l'homme, façon George Sand ; ou s'effaçant, sans signature aucune, ni sienne, ni masculine, obscure doublure d'un homme, vénéré, adoré, puis quelquefois haï pour le sacrifice consenti. Jusqu'à l'aube du XX^e siècle, les femmes n'accèdent au statut d'écrivain qu'à l'issue d'un long parcours initiatique ; nombre d'elles, hésitant à braver us et morale, ont préféré assouvir leur passion de l'écriture par délégation, à travers l'œuvre du mari, du frère, de l'amant, sans publication en nom propre : Julia Daudet, soucieuse avant tout de préserver la gloire de son mari écrivain répugna toujours à ce qu'on sache la part qu'elle avait dans son travail. Elle tenait bien trop à son image de grande bourgeoise et à la respectabilité de sa famille, pour risquer d'apparaître comme une rivale d'un époux dont le talent eût été rabaissé.

Le XX^e siècle a progressivement sorti les femmes d'un tel carcan ; pourtant, pas si loin de nous encore, Zelda Fitzgerald ne pouvait adresser son manuscrit à son éditeur sans que celui-ci ne s'en réfère au mari, seul légitime auteur du couple ; Catherine Pozzi n'osa publier sous son nom *Agnès* qu'on a tôt fait d'attribuer à Valéry, son amant ; et qui sait ce que doit à Elisabeth Hauptmann l'œuvre de Brecht ? Ces femmes qui écrivaient, aspiraient à être reconnues comme des auteurs à part entière, grâce à la publication de leurs textes. Et l'on ne leur ferait pas honneur en les affublant du rôle flatteur de « muse » qui masquerait outrageusement leur véritable ambition. Muse n'est pas auteure ; son souffle inspire, mais elle-même se garde de tenir plume et ne prétend à aucune légitimité littéraire, toute au génie qu'elle inspire.

« *J'ai un but, une tâche, disons le mot, une passion. Le métier d'écrire en est une violente et presque indestructible.* »³ George Sand a osé relever le

3. George Sand à Jules Boucouran, 4 mars 1831. *Correspondance 1812-1876*, éditée par Georges Lubin, t. 1, éditions Classiques Garnier, 1964, p. 817.

défi, s'imposant comme auteure, en dépit des interdits de l'époque. Colette aussi brava l'époux et la morale, en osant signer de son nom, au grand jour, en couverture de livre, en lieu et place d'un mari imposteur. Mais tant d'autres renoncèrent, talentueuses écrivaines ou musiciennes.

Au nom de l'amour absolu, Gustav Mahler imposa un terrible pacte à sa future épouse, dans une lettre comminatoire ; il condamna Alma Schindler, elle-même compositrice, à renoncer à sa propre musique, pour se dévouer entièrement à la sienne :

«Là-dessus, mon Alma, il faut que les choses soient claires entre nous dès à présent, avant même que nous nous revoyions. Il va me falloir ici commencer à parler de moi, car je me trouve dans l'étrange situation d'opposer à la tienne ma musique que tu ne connais pas et ne comprends pas encore. (...) Comment te représentes-tu un tel ménage de compositeurs ? T'imagines-tu à quel point une rivalité si étrange deviendra nécessairement ridicule, et sera plus tard dégradante pour nous deux ? (...) Tu dois "renoncer", (comme tu me l'as écrit) à tout ce qui est superficiel, à toute convention, à toute vanité et tout aveuglement (en ce qui concerne "personnalité" et "travaux"). Tu dois te donner à moi sans condition, tu dois soumettre ta vie future, dans tous ses détails, à mes besoins et ne rien désirer que mon amour.»⁴

Il avait quarante-et-un ans, elle en avait vingt-trois ; elle renonça à sa passion d'artiste pour sa passion de femme ; sa compétence ne fut pas vaine, elle servit à relire et à corriger les partitions de Mahler. Elle-même laisse une centaine de *lieder* de jeunesse, d'avant le mariage, dont un bon nombre à ce jour inédit. Et la postérité moque son mauvais caractère...

VIRGINIA WOOLF : POUR UNE NOUVELLE HISTOIRE LITTÉRAIRE

Comment pouvait-on sortir d'un tel piège instauré insidieusement depuis des siècles ? Une histoire des femmes, *a fortiori* des femmes écrivaines, pourrait-elle enfin s'écrire au féminin, quand seuls les hommes en étaient les

4. Cité par Françoise Xenakis, *Zut, on a encore oublié Madame Freud...*, Jean-Claude Lattès, 1985, p. 200-201.

auteurs patentés ? Consternant constat dûment consigné par Virginia Woolf dans *Une chambre à soi*, lorsqu'elle reçut commande d'une conférence sur « Les femmes et le roman » à l'Université de Cambridge :

« Cinq minutes de stupéfaction, d'étonnement et d'égarement. Avez-vous quelque idée du nombre de livres consacrés aux femmes dans le courant d'une année ? Avez-vous quelque idée du nombre de ces livres qui sont écrits par des hommes ? Savez-vous que vous êtes peut-être de tous les animaux de la création celui dont on discute le plus ? La seule lecture des titres suggérerait d'innombrables maîtres d'école, d'innombrables prédicateurs gravissant leurs estrades ou leurs chaires et discourant avec une loquacité qui dépassait de beaucoup l'heure généralement accordée aux discours consacrés à ce sujet. (...) Autant ne pas ouvrir leurs livres. »⁵

La colère lui prit quand elle lut tel titre d'ouvrage surnageant de tant d'autres, *L'Infériorité intellectuelle, morale et physique du sexe féminin*. Mais quelle ire lui prit, au Pr von X, d'une telle condamnation de la femme ? Les femmes ont-elles une âme ? La femme peut-elle jouir ? Sa chair est molle et son sexe vide. Les livres que Woolf exhume suent de comminatoires verdicts. Comment ne pas y croire, quand le mâle y décharge son mépris contempteur ? Comment pourrait-elle, dans l'écrasement de l'homme, croire en quelque vertu créatrice ?

Et si la sœur de Shakespeare avait eu du génie ? se demande Virginia. « Laissez-moi imaginer... » Elle serait sans doute devenue folle. « *Peut-être griffonnait-elle quelques pages en cachette dans le fruitier, mais elle avait bien soin, alors, de les cacher ou de les mettre au feu.* »⁶ Et on l'aurait mariée, dans l'horreur d'un mariage, à un négociant en laines.

« Une vie libre à Londres, au XVI^e siècle, aurait impliqué, pour une femme poète et auteur dramatique, une tension nerveuse et un déchirement tels qu'ils l'auraient sans doute tuée. Eût-elle survécu, tout ce qu'elle eût écrit, découlant d'une imagination faussée et morbide, en eût été déformé et contrefait. Et sans doute, pensai-je, regardant le rayon où ne se trouvent point de pièces écrites par des femmes, n'aurait-elle pas signé ses œuvres. »⁷

5. Virginia Woolf, *Une chambre à soi*, « Bibliothèque 10/18 », Denoël, traduit de l'anglais par Clara Malraux, 1977, 1992, p. 41-42 et 47.

6. *Ibidem*, p. 71.

7. *Ibidem*, p. 75.

Currer Bell, George Eliot, George Sand : au XIX^e siècle, «*Le désir d'être voilées les possède encore.*»⁸. Charlotte Brontë, Mary Ann, Aurore Dupin, votre pseudonyme n'était-il pas, malgré vous, un dernier reliquat de votre sens de la chasteté ? Même les pionnières peinent à échapper à l'emprise d'une culture empreinte de valeurs masculines.

UNE CHAMBRE À SOI

Virginia Woolf prédisait que dans cent ans la femme aurait les moyens de son indépendance, condition *sine qua non* de la création littéraire, avec «une chambre à soi», cinq cents livres de rente et la liberté d'expression. C'était en 1929. Mission accomplie : droit de vote des femmes et droit à l'éligibilité en 1944, principe d'égalité des droits entre hommes et femmes inscrit dans la constitution en 1946. Pourtant, en 1950, Simone de Beauvoir reconnaît dans *Le Deuxième Sexe*⁹ : «La femme libre est seulement en train de naître.» C'est qu'entre le droit de vote et l'indépendance financière, on n'hésite pas : de l'argent ! et après, des droits... et le droit d'en disposer avant tout. La vraie date, c'est 1965, avec la réforme du régime matrimonial qui autorise la femme à gérer ses biens, puisqu'elle ne pouvait jusqu'alors que disposer de son salaire, et cela seulement depuis 1907. En 1965 donc, elle est autorisée à ouvrir un compte en banque et, ô joie, ô liberté folle, à exercer une profession sans l'autorisation du mari. Tout est dit, enfin. Bourse en poche ou porte-monnaie en sac à main, la femme trime comme l'homme, certes, mais pour elle.

UN CORPS À SOI

Encore qu'il lui restât à franchir un grand pas, grand pour l'histoire des femmes. Que vaut l'argent sans un corps à soi ? Quand le corps s'alourdit contre toute attente, qu'il est voué à l'œuvre d'un autre, ventre plein pour une autre vie, la femme retombe dans l'entrave. Le bonheur de la maternité ne

8. *Ibidem*, p. 76.

9. Gallimard, t. II, 1950, p. 641.

peut être que dans le désir. Hors consentement, il n'est que servitude. Et comme l'on ne sait guère encore ce qu'il en est de l'instinct maternel, de l'amour naturel d'une mère pour son enfant, il n'est pas dit que telle servitude devienne volontaire. La femme indépendante ne naît vraiment qu'en 1967, quand la loi Neuwirth autorise la contraception. La légalisation de la « pilule » libère la femme de l'angoisse mensuelle du vingt-et-unième jour. Viendront-viendront-pas ? Retard ou peine à retardement ? Honte à la fille-mère. La Fanny d'un Marius épris de mer doit épouser le vieil Honoré, le sauve-l'honneur bien nommé. La Geneviève des *Parapluies de Cherbourg* s'en remet à Roland pour oublier l'engeance du soldat Guy, mobilisé en Algérie. Attendre encore 1974, la loi Veil autorisant l'IVG pour la seconde chance, quand tout a failli. *A body of one's own* : dernier sésame que Woolf ne cite pas, elle qui en fut empêchée, pour raison de maternité littéraire. Interdit d'enfanter. Question de survie, lui dit-on. N'en mourut-elle point ? De cet interdit imposé au corps, vide de fécondation.

Pouvoir être mère et auteure, femme et écrivaine. Mais pourquoi j'entends « vin », ivresse et ferveur, dans « écrivain » et « vaine » dans « écrivaine » ? Mon oreille entend comme on me l'a faite, façonnée, éduquée. Et quand j'entends l'écrivaine Labé, la Louise lyonnaise, exhorte en 1555 ses contemporaines : « *Je ne puis faire autre chose que prier les vertueuses Dames d'élever un peu leurs esprits par-dessus de leurs quenouilles et fuseaux* »¹⁰, le temps me semble long depuis presque un demi-millénaire. Et que Dame Labé, poétesse en renom, ne soit que « vulgaire courtisane », comme me l'apprend Calvin, me surprendrait à peine ; et à peine davantage, si l'on m'apporte preuve qu'elle ne fut pas même femme, du tout, juste une figure d'auteur fabriquée de toutes pièces par une bande de coquins de mâles poètes, des Scève et Magny, ne louant Louise que pour la mieux baiser, couchée sur le papier¹¹. La bée, rabattant du clapet, ne fut point auteure et encore moins femme, juste une femme de paille. Sa complainte féministe, si joliment troussée à contretemps en épître dédicatoire, n'était que gaudriole, simple prétexte à rire et jeu complice entre mâles rimailleurs, s'esbaudissant d'une nouvelle gloire.

10. Louise Labé, *Œuvres complètes*, « Épître dédicatoire », GF Flammarion, 1986, p. 42.

11. Mireille Huchon, dans *Louise Labé, une créature de papier* (Droz, 2006), développe cette thèse selon laquelle Louise Labé n'est pas l'auteur de ses œuvres, mais un groupe de poètes facétieux mené par Maurice Sceve.

«*Et de soi-même elle se faisant croire,
A ses loueurs est cause de leur gloire.*»¹²

Le propos féministe, dans sa revendication d'une légitimité littéraire au féminin, a introduit le vers dans le fruit. Quand on croit lire les *Sonnets* de Louise Labé, œuvre audacieuse aux accents avant-gardistes, c'est une femme qui apporte la démonstration d'une paternité masculine : Mireille Huchon y a consacré un impressionnant travail de recherche et, même si la preuve n'en est finalement pas apportée, un large faisceau d'indices finit par casser, presque indiscutablement, le rêve de la Belle Cordière. La femme semble porter en elle ce besoin de revenir inlassablement à sa condition subalterne, par figure interposée. Ne pas voir un acte manqué dans cette tentative de scriptoricide commis par une universitaire femme, occulterait la résistance propre à bon nombre de femmes, encore aujourd'hui, à accepter une légitime gloire littéraire au féminin.

Aujourd'hui encore, quand ce n'est pas l'homme qui met en doute l'autorité intellectuelle de la femme – il le fait de plus en plus rarement –, c'est la femme qui redouble d'ardeur à l'en convaincre. L'inconscient se nichant là où on l'attend le moins, la femme prête quelquefois à l'homme les pensées suspectes qu'elle-même nourrit à son propre endroit.

12. «Aux poètes de Louise Labé», sonnet, *in* Louise Labé, *op. cit.*, p. 141.